

Le Canard enchaîné

Edition mercredi 19 novembre 2014



L'armée du chalut !

COMME tous les deux ans, à Bruxelles, le Conseil européen des ministres de la Pêche vient de renégocier les quotas pour la pêche en eaux profondes. Vous savez, cette façon de capturer les poissons à l'aide de filets géants, alourdis de plaques métalliques de plusieurs tonnes, pour racler les fonds marins jusqu'à 1 500 mètres de profondeur. Non seulement le chalutage en eaux profondes laboure le plancher océanique, mais, sur 60 tonnes de poissons ramenées à bord en vingt minutes, plus de 10 tonnes de prises invendables ou appartenant à des espèces protégées sont rejetées à la baïlle, en piteux état. Sans compter la consommation de gasoil. Pour tracter les filets lestés, de 150 mètres de largeur, il en faut cinq fois plus qu'une pêche normale. Une pêche si écolo que la Commission européenne avait carrément voulu l'interdire il y a deux ans. Une idée saugrenue aussitôt torpillée par la France et l'Espagne, avant d'être coulée par le Parlement européen, à 342 voix contre 326...

Pour défendre leurs intérêts à Bruxelles, les groupements de pêche industrielle se sont dotés d'un puissant outil de lobbying, qui n'affiche pas vraiment la couleur : l'association européenne de promotion de la

pêche durable et responsable. Côté écolos, l'ONG Bloom est en première ligne pour réclamer la fin du chalutage en eaux profondes. Sa pétition, signée par plus de 800 000 internautes, a fini par convaincre Casino, Carrefour et Auchan de suspendre la commercialisation du sabre noir, de la lingue bleue et du grenadier de roche, les trois espèces de grands fonds les plus remontées dans les filets. Quant à Intermarché, qui aligne 6 des 11 chalutiers en eaux profondes battant pavillon français, l'enseigne a préféré ordonner à ses équipages de ne plus pêcher au-dessous de 800 mètres. Sur la cinquantaine d'espèces que les scientifiques arrivent à suivre avec précision, les deux tiers ont du mouron à se faire.

Peu avant la réunion de Bruxelles, le mois dernier, Ségolène Royal a posté ce tweet : « Il faut arrêter le chalutage en eaux profondes, c'est clair », lequel a suscité des remous à Matignon, où l'on n'a pas du tout l'intention de se mettre à dos tous les grands ports de pêche français. Résultat des courses : les quotas ont à peine bougé (Bruxelles avait proposé de les réduire pour neuf espèces, de les augmenter pour quatre, et de ne rien changer pour cinq autres). Ségo s'est donc contentée de se faire mousser...

